



# VŒUX 2013

## DU SYNDICAT CGT-INRA

***Collègues, non-titulaires ou titulaires, salariés INRA ou salariés d'autres EPST(1) ou d'universités au sein des UMR(2), étudiants en stage, salariés d'entreprises extérieures à l'INRA ou d'entreprises sous-traitantes, la CGT-INRA vous présente, pour vous et vos proches, ses meilleurs vœux pour l'année 2013.***

Même si la Modernisation de l'Action Publique (MAP) va remplacer la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), rien n'indique que le gouvernement va tourner la page du démantèlement du service public de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les salaires des fonctionnaires des EPST comme ceux de toute la Fonction Publique, et par voie de conséquence celles de tous les non-fonctionnaires, sont toujours bloqués.

Les emplois, aussi bien ceux des thésards que ceux sur contrats de recherche, sont toujours aussi précaires et ne cessent de croître.

La concurrence entre les personnels pour des fonctions, et la concurrence lucrative via les primes sont toujours de mise et toujours présentées comme un moyen efficace de gestion.

L'organisation de la recherche sur contrats et/ou en mode projets menace toujours l'indépendance et la pérennité des travaux des équipes.

Cette organisation maintient toujours la pression sur chacune et chacun d'entre nous.

Et la liste est loin d'être close.

***Pourtant 2013 peut être une année décisive pour le succès de nos revendications.***

**Les Assises de la Recherche**, largement boudées par le personnel, ne se sont en aucun cas révélées une instance de négociations par rapport aux revendications générales qui avaient émergé pour en finir avec la politique et les instances de démantèlement de la recherche publique mises en place par Sarkozy et Pécresse. Ainsi, l'abrogation de l'ANR-machines à précaires, la suppression de toutes les structures en -Ex à commencer par l'IDEX Saclay, la suppression du crédit d'impôt-recherche, comme beaucoup d'autres mesures indispensables telles que la titularisation de tous les précaires sur fonctions permanentes et la réattribution d'un financement annuel dominant pour le soutien de base de unités, ont été écartées. En revanche, l'accent a été mis sur la régionalisation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le gouvernement entend partir des conclusions de ces Assises pour rédiger la Loi Enseignement supérieur- Recherche qu'il va déposer ce printemps. Nul doute que les personnels devront très vite se mobiliser pour s'opposer à ce que continue, voire s'amplifie, la politique du gouvernement précédent en matière de recherche.

**L'année 2013 sera l'année 1 de la mise en œuvre du Nouvel Espace Statutaire pour nos collègues Techniciens de la Recherche et de la réforme partielle de la grille indiciaire de nos collègues Assistants Ingénieurs.**

Grâce à la CGT-INRA et au soutien que vous lui avez apporté, les conditions d'intégration des anciens grades dans les nouveaux grades ont été améliorées, même si les profils des

nouveaux grades et les modalités de promotion entre grades ne satisfont pas nos revendications.

Avec votre aide, nous ferons tout pour que les situations des collègues à la veille du départ en retraite soient étudiées pour que les meilleures solutions soient dégagées pour elles et eux, sans oublier ceux qui ont été laissés pour compte lors de la réforme de 2002.

**L'année 2013 sera l'année 1 de la mise en œuvre de campagnes d'avancements d'échelons et de grades et de changements de corps pour les techniciens et les ingénieurs au cours de l'année N pour l'année N+1.**

Avec votre appui, nos élus en CAPL et CAPN<sup>(3)</sup>, mettront tout en œuvre pour que l'ancienneté dans le corps soit considérée comme un indicateur de compétences et de savoir-faire acquis au fil des ans et donc pris en compte prioritairement.

**L'année 2013 sera également une année cruciale pour résoudre les problèmes de gestion du corps des chargés de recherche.**

**L'année 2013 sera une année difficile pour l'INRA compte tenu de l'érosion des crédits mis à sa disposition par les ministères de tutelle pour faire face à ses obligations d'organisme national de recherche.**

Que nos revendications soient majeures, que leurs satisfactions relèvent des ministères de tutelle ou de la Direction Générale de l'INRA, ou qu'elles paraissent mineures parce que ne concernant qu'une catégorie particulière de techniciens (revalorisation des points de sujétion, situation au sein des Unités Expérimentales) ou qu'un nombre restreint de collègues (mobilité, détachement de CR en IR,....) elles doivent être portées par tous, dans l'union la plus large possible.

Sur des dossiers récents, vous avez pu constater que la pertinence des arguments pour soutenir une revendication est une condition nécessaire. Mais, vous avez pu constater que n'est pas une condition suffisante et qu'il faut que ces arguments soient soutenus par la mobilisation de tous. Nous devons créer ensemble un rapport de force tel qu'il nous permette d'obtenir satisfaction.

Par les bons résultats électoraux que vous nous avez permis d'obtenir en 2011, au Comité Technique comme aux CAPN, vous nous avez confié des responsabilités nouvelles comme au CCHSCT et aux CHSCT<sup>(4)</sup> où les représentants de la CGT-INRA sont au service de tous ceux qui travaillent à, ou pour, l'INRA

**En 2013, vous serez appelé-e-s à renouveler les mandats des représentants du personnel aux Conseils d'Administration de l'INRA et du consortium Agreenium. En (re)votant pour nos candidats, vous nous permettrez de disposer de tribunes d'où nos élus défendront les collègues qui y travaillent et plus généralement le service public de recherche agronomique.**

Pour faire face à ses obligations, et dans l'intérêt de l'ensemble de l'INRA, il est vital que la CGT-INRA se renforce par l'adhésion militante de chacune et de chacun d'entre vous, que la CGT-INRA puisse compter sur les compétences que chacune et chacun d'entre nous se proposent de mettre à sa disposition.

**L'année 2013 sera pour la CGT-INRA une année importante, celle de son congrès qui fixera ses orientations pour les trois années à venir. Nous souhaitons ouvrir au niveau de nos sections le débat sur ces orientations afin de bien prendre en compte la diversité des attentes, des besoins, et des revendications.**

<sup>1</sup> Etablissement Publique à caractère Scientifique et Technologique

<sup>2</sup> Unité Mixte de Recherche

<sup>3</sup> Commission Administrative Paritaire Locale ou Nationale

<sup>4</sup> Comité Central d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de chaque Centre



**Syndicat National CGT-INRA**  
RN 10 – Porte de St Cyr  
78210 Saint Cyr l'Ecole  
Tél : 01.39.53.56.56  
Fax : 01.39.02.14.50  
Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr)  
Sites internet :  
<https://intranet.inra.fr/cgt/> et  
<http://www.inra.cgt.fr/>

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Corps, grade, échelon : .....

Centre de Recherche : .....

Unité : .....

Département de Recherche : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....